

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE



Exercice financier :

2023

Trimestre :

T4 - octobre à décembre

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coût moyen de service mensuel	Coût d'acquisition des appareils et accessoires au cours du trimestre
		Actifs	En réserve		
Rogers	Téléphones intelligents	0	0	0,00 \$	0,00 \$
Telus	Téléphones intelligents	1 217	3	25 601,99 \$	0,00 \$
<i>Sous-total</i>	<i>Téléphones intelligents</i>	<i>1 217</i>	<i>3</i>	<i>25 601,99 \$</i>	<i>0,00 \$</i>
Rogers	Téléphones cellulaires	0	0	0,00 \$	0,00 \$
Telus	Téléphones cellulaires	46	3	259,39 \$	0,00 \$
<i>Sous-total</i>	<i>Téléphones cellulaires</i>	<i>46</i>	<i>3</i>	<i>259,39 \$</i>	<i>0,00 \$</i>
Rogers	Tablettes et autres appareils	3	0	27,53 \$	0,00 \$
Telus	Tablettes et autres appareils	11	0	86,75 \$	0,00 \$
GlobalStar Canada (Téléphones satellites)	Tablettes et autres appareils	9	0	1 410,57 \$	0,00 \$
InfoSat télécommunications (Téléphones satellites)	Tablettes et autres appareils	4	0	302,60 \$	0,00 \$
RoadPost (Téléphones satellites)	Tablettes et autres appareils	1	0	153,33 \$	0,00 \$
Receveur général (Autorisation de radiocommunication)	Tablettes et autres appareils	3	0	0,00 \$	0,00 \$
Télécommunication de l'est	Tablettes et autres appareils	1	0	0,00 \$	0,00 \$
<i>Sous-total</i>	<i>Tablettes et autres appareils</i>	<i>32</i>	<i>0</i>	<i>1 980,78 \$</i>	<i>0,00 \$</i>
Totaux		1 295	6	27 842,16 \$	0,00 \$

Renseignements complémentaires

- Les nombres de forfaits cellulaires indiqués sont ceux comptabilisés au 31 décembre 2023,
- Le coût d'acquisition est relatif au coût des appareils acquis durant le trimestre, et ce, incluant les accessoires (étuis, piles, chargeurs, etc.).
- Le coût de service mensuel présente, pour le trimestre et par type d'appareil, une moyenne des coûts de service mensuels, et ce, incluant les dépassements et les frais d'itinérance.
- Les montants mensuels précédés d'un astérisque (*) comportent des forfaits qui sont facturés semestriellement ou annuellement mais dont les dépenses réelles ont été payées dans le présent trimestre.

Approuvé par Manuelle Oudar, présidente-directrice générale le 1er février 2024